

## **Conseil Municipal** **Lundi 3 avril 2017**

Présents : Mathieu ROUSSEAU, Vincent THOMAS, Laurence VALLAT, Élisabeth LAFFONT, Patricia LEVEQUE, Xavier MAINGUE, Agnès COURBON, Véronique LEGARS, Claire MEYER.

Pouvoirs : Etienne CHATELON donne pouvoir à Laurence Vallat ; Xavier SEGUY donne pouvoir à Xavier MAINGUE

Secrétaire de séance : Claire MEYER

- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 20 mars 2017 :  
**Approuvé à l'unanimité**

- Délibération pour faire un prêt à court terme au Crédit Agricole de 50 000 €, pour permettre l'attente d'une entrée d'argent au taux fixe de 0,64% :  
**Approuvée à l'unanimité.**

- Délibération indemnités des élus 17% pour Le Maire et 6,6% en pourcentage de l'indice brut terminal de la fonction publique, suite à la réforme initiée par le gouvernement dans le cadre du protocole parcours Professionnels Carrières et Rémunération, décret 217-85 du 26 janvier 2017:  
**Approuvée à l'unanimité**

- Délibération suite enquête publique pour avis projet éolien ( Mesdames LAFFONT Élisabeth, MEYER Claire, LE GARS Véronique et Monsieur ROUSSEAU Mathieu sont sortis de la salle et n'ont pas pris part à la discussion et au vote, étant porteurs d'actions dans la SAS.) dans le cadre de la transition énergétique, la commune est favorable à ce type de projet d'énergie renouvelable et propre. **Approuvée à l'unanimité des présents**

- Vote taxes communales 2017. En sachant que les deux années passées il n'y a pas eu d'augmentation. Maintient des taux de 2016 à savoir  
Taxe Habitation 12,02%, Taxe Foncière (Bâti) 12,79%, Taxe Foncière (Non Bâti) 32,32%. **Approuvée à l'unanimité**

- Délibération pour loyer logement de l'école : pendant les travaux de l'école, suspension du loyer pendant deux mois. **Approuvée à l'unanimité**

- Délibération pour déclassement du trottoir devant l'école pour permettre l'implantation de l'escalier. **Approuvée à l'unanimité**

Questions diverses :

- SICTOM : les poubelles jaunes pourront accueillir polystyrène, pot de yaourt....

**Prochain conseil le 2 mai à 19h30**